

Les tests et le nettoyage des propriétés privées constituent la partie la plus complexe et la plus longue des travaux de l'IRPH.



Environ 80 % de toutes les propriétés testées ne nécessiteront pas de travaux d'assainissement. Cependant, environ 1 200 propriétés de Port Hope nécessiteront un certain degré de nettoyage pour éliminer les déchets radioactifs historiques de faible activité.



### Il faut du temps...

Les tests réalisés dans le cadre de l'Initiative dans la région de Port Hope (IRPH) permettent de savoir s'il y a des déchets sur les propriétés de Port Hope avant de procéder à un nettoyage. Il faut parfois prélever d'autres échantillons pendant les travaux d'assainissement afin de vérifier la quantité exacte de déchets à éliminer.

Nous devons procéder à ce type de vérification pour réaliser les projets en toute sécurité, car de nouvelles informations pourraient à tout moment changer la donne.

*Si, pendant les travaux, on se rend compte qu'il y a des problèmes de structure ou de sécurité, ou que nous sommes en présence de substances devant être manipulées avec une attention spéciale (par exemple, de l'amiante), ou que les structures ou les arbres pourraient subir d'autres effets que ceux prévus à l'origine, les travaux pourraient être prolongés sur votre propriété.*

### Les travaux spécialisés sont toujours complexes

Les travaux réalisés sur les sites de l'IRPH sont très différents des travaux typiques de construction résidentielle. Les travaux d'assainissement réalisés dans le cadre de l'IRPH comprennent plusieurs niveaux de surveillance, y compris la radioprotection et la surveillance environnementale. Les responsables des LNC surveillent en permanence les entrepreneurs sur tous les sites de l'IRPH, et la Commission canadienne de sûreté nucléaire mène fréquemment des inspections aussi bien de routine que ponctuelles.

### L'IRPH et vous

Chers résidents,

Je sais que les travaux de nettoyage de l'IRPH vous affectent peut-être plus que prévu. À cause des travaux, vous n'avez peut-être pas la même vue qu'auparavant à partir de votre maison ou encore les travaux durent plus longtemps que prévu sur votre propriété. L'équipe des LNC a enregistré des progrès, en particulier sur les sites de nettoyage les plus importants, mais nous nous sommes également heurtés à des difficultés. Les travaux dans les zones résidentielles ne se sont pas toujours déroulés comme prévu, et je sais que cela a été frustrant pour les résidents. Je tiens à vous assurer que, quotidiennement, nous tentons d'améliorer les choses.



Le travail de l'IRPH est complexe. Il faut parfois plus de temps que prévu pour s'assurer que toutes les activités sont réalisées de manière sûre et dans les règles de l'art, mais cela est nécessaire pour la protection des personnes et de l'environnement.

Nous avons entendu vos préoccupations concernant les retards et les effets du nettoyage sur les zones fortement boisées de Port Hope. Nous nous efforçons de résoudre ces deux problèmes en demandant une modification des critères de nettoyage de l'IRPH.

Nous vous remercions de votre patience. Restez à l'affût des nouveaux développements et soyez prudents.

**Mark Hughey, DIRECTEUR GÉNÉRAL, IRPH**

## Quand est-ce que les LNC vont nettoyer ma propriété?

Trois signes vous permettent de savoir que votre propriété est la prochaine sur la liste :

1. Les LNC ont passé en revue avec vous le plan des travaux s'appliquant à votre propriété.
2. Vous avez signé l'entente d'assainissement et de remise en état.
3. Vous avez été invité à participer à une séance d'information de quartier.

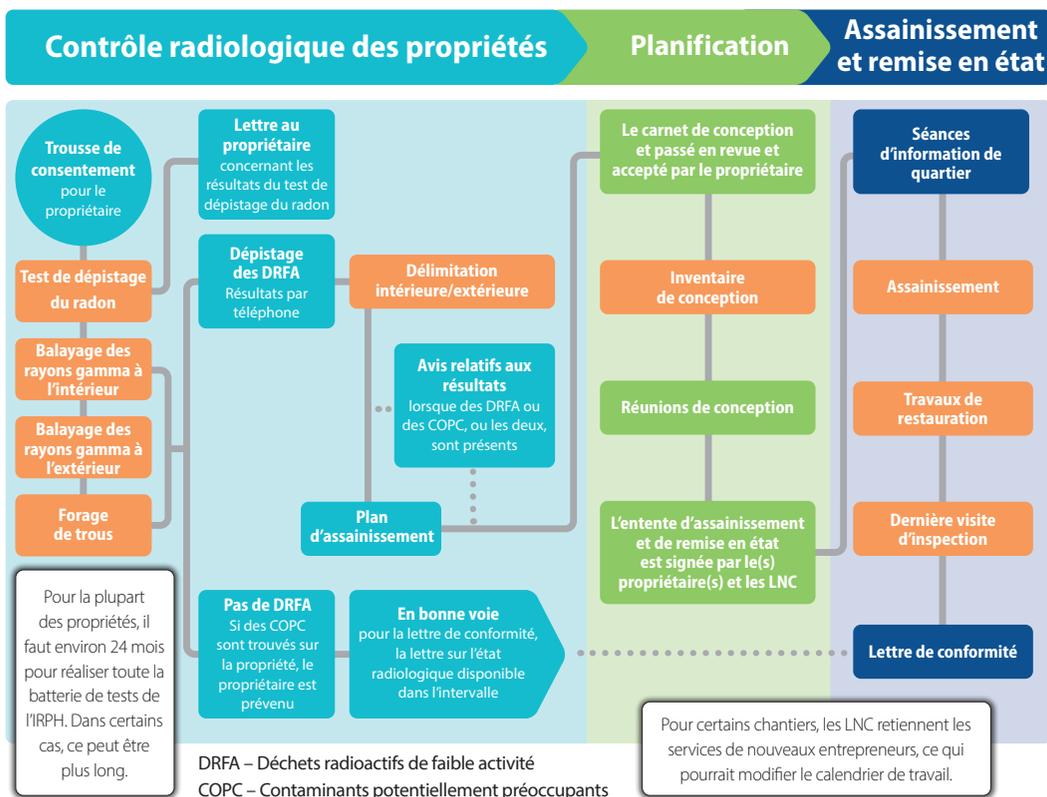


## Pendant que vous attendez que les travaux commencent :

1. Profitez de votre propriété. Allez de l'avant et réalisez vos propres projets – faites des rénovations, cultivez un jardin, réalisez un aménagement paysager. Les LNC travailleront avec vous pour s'assurer que les matériaux contaminés sont retirés de la zone de votre projet, au besoin, sans frais supplémentaires pour vous.
2. Demandez aux LNC de vous remettre une lettre sur l'état radiologique de votre propriété si vous prévoyez mettre votre maison en vente. Cette lettre est un résumé de tous les contrôles radiologiques effectués sur votre propriété jusqu'à présent et comprend de l'information importante que le personnel des LNC peut expliquer à d'éventuels acheteurs.
3. Parlez avec un agent de communication des LNC qui pourra vous dire où se situe votre propriété dans le processus de l'IRPH.

## Contrôles et étapes du nettoyage sur les propriétés privées

Les LNC fournissent aux propriétaires des renseignements sur l'état de leur propriété au fur et à mesure que l'information devient disponible. Pour plus de renseignements, consultez la page relative au nettoyage des propriétés à PHAI.ca.



### Bureau de gestion du Programme des déchets historiques

25 Henderson Street, Port Hope, ON L1A 0C6  
Tel: 905.885.0291 • Fax: 905.885.9344 • info@phai.ca • PHAI.ca



Canadian Nuclear Laboratories | Laboratoires Nucléaires Canadiens